

# PLAN RÉGIONAL SUR LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES COLLECTIVITÉS DE WINDSOR ESSEX

RAPPORT SOMMAIRE



# SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le plan régional sur la sécurité et le bien-être des collectivités de Windsor Essex (le « plan ») a été élaboré conformément à la législation provinciale et avec les conseils des municipalités de la région, des dirigeants du secteur et des populations prioritaires historiquement sous-représentées. L'objectif de ces plans provinciaux est de réinventer la façon dont nous abordons la criminalité et les questions sociales complexes en adoptant des approches plus préventives et multidisciplinaires. Les principaux objectifs de développement consistaient à relever les facteurs de risque prioritaires dans les collectivités, à définir des stratégies pour réduire ces risques et à fixer des résultats mesurables pour la réussite de ces initiatives.

Pour atteindre ces buts et objectifs, une variété de parties prenantes de la communauté a été réunie dans le cadre du plan afin d'informer le processus d'identification et de priorisation et de tirer parti des forces existantes des collectivités lors de la création de stratégies visant à traiter les risques relevés.

Les consultations ont permis de définir quatre domaines d'action prioritaires : Bonne gouvernance et données, collectivités mobilisées et sûres, soutien en matière de santé mentale et de consommation, et sécurité financière et équité économique. (Figure 1)

## Avantages de la planification de la SBEC



Amélioration de la communication et de la collaboration entre les organismes et organisations



Meilleure compréhension des risques, des populations et des quartiers prioritaires, et meilleure attention portée à ces enjeux

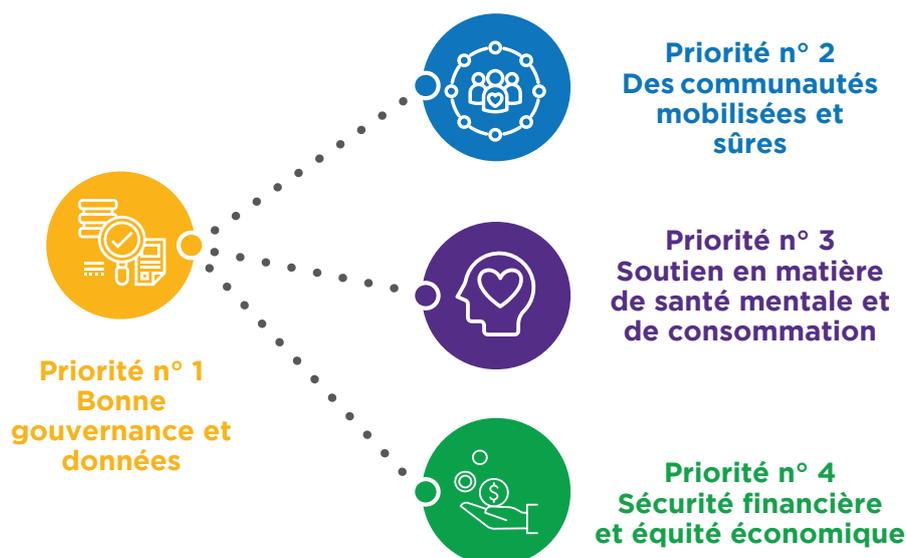


Veiller à ce que les services soient fournis à des personnes ayant des besoins complexes

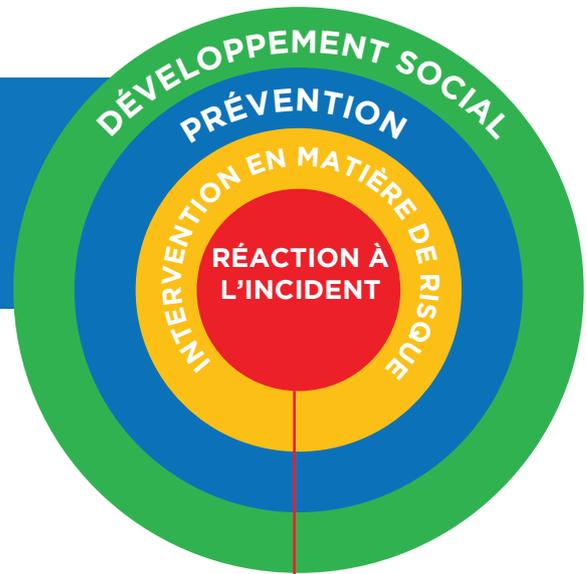


Sensibilisation, coordination et accès accrus aux services pour les membres de la communauté et les populations prioritaires

Figure 1. Quatre catégories prioritaires



# CADRE PROVINCIAL DE PLANIFICATION DU PLAN DE LA SBEC



Le ministère du Solliciteur général a élaboré le cadre provincial de planification du plan de la SBEC pour aider les municipalités à orienter leurs efforts de planification.

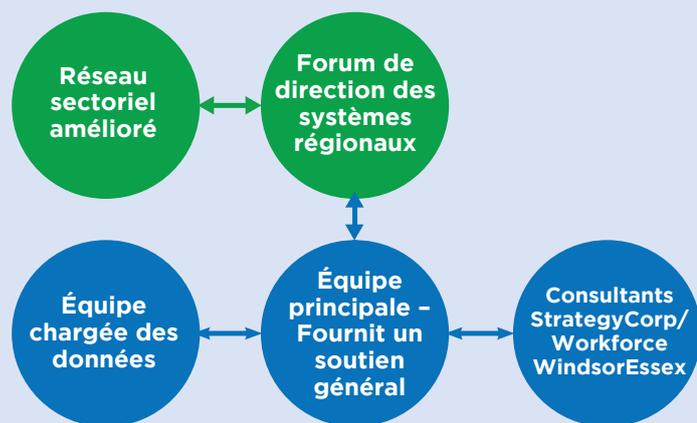
Le cadre de planification de la SBEC se compose de quatre domaines d'intervention :



## QUI NOUS SOMMES : ÉQUIPES DE PROJET

Figure 2. Structure de l'équipe du plan régional de la SBEC

Windsor et Essex ont mis au point une structure d'équipe exhaustive pour recueillir de l'information et élaborer un plan de façon efficace (figure 2). L'équipe comprenait des membres pour les sources de données et des voix du secteur intégral.



# CE QUE NOUS AVONS FAIT

L'équipe a élaboré un processus exhaustif fondé sur les données et la mobilisation intersectorielle.

- Analyse de l'environnement :** Un examen des données locales et des actifs de la communauté a été réalisé afin d'établir des indicateurs clés de la population sur laquelle se pencher et d'évaluer les forces et les ressources existantes de la collectivité.
- Engagement des municipalités et des secteurs :** Des présentations et des groupes de discussion ont été tenus avec des leaders du secteur municipal et sectoriel. Il est important de noter que les engagements avec les comités et les individus travaillant avec les populations prioritaires ont été menés par le biais du réseau sectoriel amélioré. Ces engagements ont permis d'améliorer la situation contextuelle des données locales par des moyens qualitatifs et quantitatifs.
- Consultations publiques :** Les résidents de chaque municipalité de la région ont été informés et mobilisés par le biais de réunions publiques virtuelles et d'une enquête en ligne et imprimée.

Une approche de méthode mixte (l'utilisation de données mesurables et narratives) a été utilisée pour s'assurer que notre processus de priorisation était informé par une variété de parties prenantes et de données. Qui plus est, ce type d'approche est largement envisagé pour permettre une compréhension plus approfondie d'un sujet donné. En associant les tendances des données numériques aux récits d'expériences réelles des gens, on peut mieux comprendre le véritable impact des questions sociales sur les individus – leur vie, leurs moyens de subsistance et leurs opportunités. La figure 3 présente la répartition de la stratégie de mobilisation.

Figure 3. Stratégie de mobilisation



# LE PLAN



**Priorité n° 1**  
**Bonne**  
**gouvernance et**  
**données**



**Priorité n° 2**  
**Des communautés**  
**mobilisées et**  
**sûres**



**Priorité n° 3**  
**Soutien en**  
**matière de santé**  
**mentale et de**  
**consommation**



**Priorité n° 4**  
**Sécurité**  
**financière**  
**et équité**  
**économique**

Grâce à des consultations, quatre catégories ont été classées par ordre de priorité pour être incluses dans le plan; trois d'entre elles sont conçues pour faire face aux principaux risques de la communauté, et une autre pour mettre en place les structures organisationnelles nécessaires à la bonne exécution du plan.

Chaque catégorie de priorité comprend deux objectifs et jusqu'à trois initiatives par objectif. Au total, huit objectifs et 17 initiatives ont été établis (tableau 1).

Pour atteindre les objectifs et mettre en œuvre les initiatives identifiées dans le tableau 1, la région devra tirer parti de tous les leviers de transformation qu'elle peut influencer par l'intermédiaire de ses partenaires municipaux et sectoriels. Les mesures à prendre pour atteindre les objectifs visés par le plan comprennent les investissements en capital, les modifications apportées à la prestation de services, les modifications apportées à la réglementation, la représentation, la collaboration et la consolidation de partenariats par les parties prenantes.

Tableau 1. Objectifs et initiatives du plan régional de la SBEC

Objectifs	Initiatives	Cadre du plan sur la sécurité et le bien-être des collectivités (SBEC)
<b>Bonne gouvernance et données</b>		
<p><b>1. Améliorer la collaboration entre les partenaires du plan de la SBEC pour obtenir de meilleurs résultats quant aux données et services.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1.1</b> Établir un forum permanent d'organisations partenaires pour la SBEC afin d'institutionnaliser la collaboration intersectorielle et ainsi aborder les opportunités systémiques et spécifiques de prestation de services.</li> <li>• <b>1.2</b> Développer un consortium de données d'organisations partenaires pour soutenir la planification et la prestation de services de la SBEC.</li> </ul>	<b>Intégralité</b>
	<p><b>2. Améliorer la représentation et l'inclusion des populations prioritaires dans les processus de prise de décision collaborative pour les initiatives de la SBEC.</b></p>	

Objectifs	Initiatives	Cadre du plan sur la sécurité et le bien-être des collectivités (SBEC)
<b>Des communautés mobilisées et sûres</b>		
<b>3. Rehausser l'accès à un logement abordable et sécuritaire.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3.1</b> Améliorer la sensibilisation et le recours aux programmes et services de soutien existants pour le logement.</li> <li>• <b>3.2</b> Examiner et évaluer les politiques liées à la planification et à la croissance afin de promouvoir un choix de logement plus vaste et varié.</li> <li>• <b>3.3</b> Rehausser la mobilisation des gouvernements provincial et fédéral envers le soutien d'un accès à des logements abordables par le biais d'investissements en capital et opérationnels au profit de projets de logement, ainsi que pour appuyer l'obtention et la rétention d'habitations.</li> </ul>	<b>Prévention</b>
<b>4. Promouvoir des collectivités et quartiers sécuritaires, sains et unis.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>4.1</b> Rehausser l'accès à une planification organisée dans les collectivités.</li> <li>• <b>4.2</b> Promouvoir des projets et initiatives dirigés par les collectivités – notamment les initiatives de renforcement des quartiers pour aider à rehausser le sentiment de sécurité, améliorer les relations entre voisins et encourager une mobilisation continue et viable au sein des collectivités.</li> <li>• <b>4.3</b> Rehausser l'accès à des espaces communautaires sécuritaires.</li> </ul>	<b>Développement social</b>
<b>Soutien en matière de santé mentale et de consommation</b>		
<b>5. Accroître la fréquence de soins préventifs et d'interventions hâtives pour atténuer le besoin général de service et d'intervention en situation de crise.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>5.1</b> Promouvoir la déstigmatisation des problèmes de santé mentale et de dépendance et rehausser la sensibilisation aux programmes de soutien existants pour encourager les interventions hâtives et le bien-être général.</li> <li>• <b>5.2</b> Aider et renforcer les services du secteur de la santé mentale en matière de communications harmonisées et d'appui intergouvernemental pour améliorer et rehausser l'accès au soutien en santé mentale.</li> </ul>	<b>Prévention</b>
<b>6. Intervention d'urgence sécuritaire et efficace pour les personnes en état de crise.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>6.1</b> Développer et renforcer les programmes qui soutiennent les équipes d'intervention, notamment les policiers et les travailleurs en santé mentale (p. ex., COAST, Youth Crisis Response Team [YCRT], Mobile Crisis Rapid Response Team, etc.).</li> <li>• <b>6.2</b> Rehausser la confiance au sein de la collectivité quant aux services d'urgence et améliorer les résultats, particulièrement pour les populations prioritaires, en établissant des relations mieux ancrées entre les fournisseurs de service (p. ex., travailleurs sociaux et policiers) et les collectivités.</li> </ul>	<b>Intervention en cas de crise</b>
<b>Sécurité financière et équité économique</b>		
<b>7. Relever les lacunes existantes dans le filet de sécurité sociale pour les personnes confrontées à l'insécurité financière et à la pauvreté dans une optique d'équité et d'inclusion des populations prioritaires.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>7.1</b> Effectuer un examen de la politique sociale des services de soutien offerts aux résidents de Windsor-Essex, y compris les initiatives fédérales, provinciales et locales, afin de déterminer où se trouvent les lacunes en matière de services ou de soutien.</li> </ul>	<b>Intervention en matière de risque</b>
<b>8. Promouvoir l'emploi local et accroître la participation à l'éducation et à la formation locales.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>8.1</b> Développer de nouveaux programmes de subventions et de bourses, ou rehausser les offres existantes, pour promouvoir les partenariats institutionnels locaux, les stages et les possibilités d'apprentissage pour les zones géographiques ciblées et les populations prioritaires afin de permettre aux gens de rester dans leur quartier.</li> <li>• <b>8.2</b> Tirer parti des solutions ciblées en matière de développement économique et d'effectif, élargir celles-ci et en élaborer d'autres, le tout dans les quartiers prioritaires.</li> </ul>	<b>Prévention</b>

**Pour accéder au plan complet,  
veuillez consulter notre site web  
à l'adresse suivante  
[www.cswbwindsorsex.ca](http://www.cswbwindsorsex.ca).**



Windsor Essex Regional  
Community Safety and Well-Being Plan  
2022-2026